

Ecole Pierre Racine
Place Victor Basch
01700 NEYRON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
du 12. / 06. / 2023.



MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale :			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : Isabelle ROYET	x		
Maire de Neyron : Christine FRANCOIS	x		
Adjointe aux affaires scolaires : Elodie QUEIREL	x		
Secrétaire Générale : Cécile MASSOLA	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Stéphanie CHALTON	x		
Christine MULHEIM	x		
Aniceh EHSANI	x		
Nicolas MULLER	x		
Aurélia CHARRIER	x		
Nicolas GALOIS	x		
Alain VAISSAUD	x		
Muriel FAURE	x		
Un des maîtres du RASED :			
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
Marion LAPIERRE	X		
David MAIGROT	x		
Audrey QUETIER	X		
Cécile LOCHE	X		
Armand MARINARO	x		
Aude POTIER	X		
Laurence FAURE	X		
Capucine TIMOLINI	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM :			
Représentant périscolaire :			
D.D.E.N.			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le ...12 / ...06... / ...2023...

Le président de séance,
Isabelle ROYET

La Maire,
Christine FRANCOIS

Date : 12/06/23

Heure de début : 18h

Heure de fin : 20h15

Ordre du jour :

Remerciements de l'équipe pédagogique :

- à l'équipe municipale pour la réactivité des réponses et la bienveillance de l'équipe pour tout ce qui touche à l'école et aux enfants.
- au Sou des Ecoles et aux familles qui participent aux manifestations organisées, ce qui permet l'organisation de nombreux projets
- aux familles globalement bien impliquées dans la vie de l'école et aux parents qui accompagnent les sorties, mais aussi les activités sportives à fort taux d'encadrement (Piscine et VTT) qui ne seraient pas possible sans cet investissement des parents qui passent chaque année des agréments et prennent sur leur temps personnel du temps pour encadrer.

1. Effectifs et répartitions prévisionnelles : année 2023/2024

Répartitions prévisionnelles **SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS D'EFFECTIF PENDANT L'ETE :**

Effectifs 2023 2024

PS : 31

MS : 21

GS : 31

CP : 23

CE1 : 34

CE2 : 21

CM1 : 30

CM2 : 24

Répartitions prévisionnelles :

PS/MS/GS : 10 PS + 8 MS + 10 GS = 28

PS/MS/GS : 11 PS + 7 MS + 10 GS = 28

PS/MS/GS : 10 PS + 6 MS + 11 GS = 27

Total maternelles : 83

Stéphanie CHALTON

Isabelle ROYET

Christine MULHEIM

CP : 23

CE1 : 26

CE1/CE2 : 8 CE1 + 16 CE2 = 24

CM1 : 30

CE2/CM2 : 5 CE2 + 24 CM2 = 29

Total élémentaires : 132

Nicolas MULLER

Aurélia CHARRIER

Nicolas GALOIS

Alain VAISSAUD

Muriel FAURE

Total école : 215 élèves

Réunion d'information avec les PS et les nouveaux MS le mardi 20 juin.

2. Avenant au règlement intérieur : téléphones portables et objets connectés

La loi du 3 août 2018 fixe un cadre pour l'usage des objets connectés à l'école et au collège.

« Usage » différent de possession

Tout objet connecté qui filme ou enregistre est interdit. Cela vaut pour les téléphones portables, montres connectées ou tablettes, même si ceux-ci n'ont pas d'abonnement internet. Il peut y avoir un problème de droit à l'image et/ou à la voix.

Le texte prévoit l'interdiction de l'utilisation des objets connectés, mais n'empêche pas leur détention par les élèves s'ils sont éteints et rangés. Il peut leur être proposé de déposer leurs équipements dans des casiers individuels lorsque l'organisation des locaux le permet, et en accord avec les collectivités locales.

Il appartient au conseil d'école de voter le règlement intérieur en fonction des possibilités matérielles de l'école, et de décider éventuellement qu'il est trop compliqué d'en autoriser même la détention.

Deux propositions ont été débattues :

- **A** / Téléphone et montre connectée éteints et donnés à l'enseignant pendant toute la durée de la classe accompagnés d'un courrier des parents fixant les modalités précises, responsabilité de l'enseignant et de la Mairie dérogée en cas de perte ou de vol
- **B** / Téléphone ou montre connectée complètement interdits à l'école

VOTE du Règlement : 8 voix pour la proposition A (usage contrôlé) / 11 voix pour la proposition B (interdiction totale des téléphones portables ou objets connectés à l'école primaire), 0 abstentions.

La possession d'un objet connecté sera donc interdite à l'école de Neyron. Les enseignants feront une information aux familles en réunion de rentrée : chaque enseignant possède un téléphone avec lequel il peut contacter les familles en cas d'urgence. Pour le trajet retour de l'école, il existe des trackers GPS qui ne présentent aucun risque de porter atteinte au droit à l'image et à la voix et sont à même de rassurer les parents des enfants qui rentrent seuls à la maison.

3. Bilan de l'année écoulée

-Projet Forts pour demain : plusieurs sorties au Fort de Sermenaz pour plantations chaque année.

L'école s'est engagée avec l'Association pour les 3 prochaines années (toutes les classes)

-Spectacles à l'Allegro pour toutes les classes

-Projet SOS Planète : (classes de Muriel FAURE et d'Isabelle ROYET pour les MS et les GS : jeu éco responsable pour inciter les enfants et leur famille à adopter les « bons » gestes pour la planète. 5 écoles de la région ont rejoint le projet (cf. www.sosplanete.fr).

-Livre écrit par les maternelles d'Isabelle et illustré par les CM2 en liaison avec le thème : chaque enfant partira en fin d'année avec un exemplaire du livre.

-Sortie pour les élèves des 2 classes d'Isabelle et de CM2 le 3 juillet avec ateliers autour de la biodiversité, jeux sportifs et fresque végétale avec l'association « Pistes vertes » de Meximieux

-Visite du collège le 12 juin pour les CM2

-Sortie VTT CM2 le 23 juin : fin du cycle vélo. Remerciements de Muriel FAURE aux parents toujours partants qui ont rendu cette activité possible.

-Intervention hydro électricité pour les 2 classes de CM1 et CM2

- Permis piéton pour les CE2
- Tournoi pétanque CE2 et CM1
- Défi goûter en partenariat avec la CCMP et rédaction/édition d'une plaquette qui sera communiquée à toutes les familles via l'adresse noreply
- Participation au Prix des Incorruptibles (classe d'Isabelle, CE2, CM1 et CM2)
- Sortie VULCANIA CE2/CM2 le mardi 20 juin financée par la vente de gâteaux aux récréations.
- Intervention informatique le 19 juin : remise en état d'ordinateurs donnés à la Mairie pour l'école. Un atelier hardware sera mené avec les CE2 et encadré par la Mairie et un parent.
- Sortie au Musée des Confluences CM1
- permis internet pour les CM2
- Projet fleuve Rhône pour les CE2/CM1/CM2
- Projet Fête de la Sciences au lycée de la Boisse en octobre 2022 : CM1 et CM2.
- Spectacle danse à l'Allegro avec d'autres classes de la CCMP mardi 27 juin CM2
- Cycle complet natation au CE1
- Programmation robotique CP/CE1
- Intervention des étudiants en médecine autour de l'alimentation en CP/CE1, autour du secourisme pour les CM1/CM2
- Sortie au parc de la tête d'or : déplacements des animaux, diversité des végétaux, jeu de piste et d'orientation CP/CE1
- « les savants fous » interviennent dans l'école autour d'ateliers scientifiques
- Edition livre de productions d'écrits CP
- Cycle piscine GS/CP
- Projet Grand Nord pour les 3 classes de maternelle : suivi de l'expédition d'un explorateur en Norvège et venue de l'explorateur avec son matériel d'expédition et ses 25 chiens de traîneau.
- Intervention bibliothèque 3 classes de maternelle autour des jeux éducatifs sur tablettes tactiles
- Sortie au Fort de Sermenaz le 27 juin les 2 classes de Christine et Stéphanie à la journée
- La fête des 100 jours MS/GS/CP de la classe de Christine

4. Projet « Notre école faisons-la ensemble

Le projet qui a été retenu par l'équipe pédagogique est la Végétalisation de la cour Elémentaire et faire Ecole Dehors ½ journée par semaine en maternelle.

C'est celui qui a recueilli le plus large consensus parmi toutes les parties consultées au 2^{ème} trimestre.

Un projet a été rédigé, présenté à l'Inspectrice de notre circonscription et après corrections, il a été déposé sur la plateforme académique dédiée. Ce projet présente les objectifs pédagogiques pour les enfants, les attentes pour la santé et le bien-être des enfants, et a permis d'exprimer des besoins de financement argumentés et chiffrés.

Nous attendons un retour.

RDV le 22 juin pour examen du projet végétalisation de la cour de l'élémentaire et déterminer sur quoi les enfants pourront être impliqués. Ce RV réunira les enseignants de l'école, la Mairie et un représentant des parents d'élèves.

Le Conseil Municipal des Enfants a en parallèle transmis des propositions à la Mairie.

5. MOBY

Lancé depuis un an, le projet MOBY, proposé par la CCMP, a permis à la commune de NEYRON d'établir un diagnostic en juin 2022 sur la sécurité routière aux alentours de l'école, et d'établir un plan d'actions.

- Actions déjà mises en œuvre : modification des feux tricolores, révision des passages piéton,
- Actions en cours : ouverture de l'escalier menant rue de la gare, achat d'un vélobus par la Mairie, réalisation par les enfants de grands panneaux avec Slogans et peintures (avec le concours d'une entreprise) aux abords de l'école pour augmenter la visibilité de l'école au niveau des feux tricolores et sensibiliser les automobilistes, augmentation de la capacité d'accueil du parking vélo sur la place de la Mairie.
- Actions en projet : Peinture parking signalétique autour de l'école, aménagement de l'entrée de l'école (accès par le bas et création d'un couloir qui réduirait l'espace de la cour mais améliorerait la sécurité à l'entrée et à la sortie de l'école

Un 2^{ème} challenge mobilité est prévu la semaine prochaine : il permettra d'établir une cartographie du village et de connaître pour chaque quartier, le temps de trajet en mode alternatif).

Un questionnaire en ligne va être proposé aux familles dans le courant de cette semaine.

6- Cours de danse délocalisés en partenariat avec l'AMD (Académie de Musique et de Danse)

L'expérience réalisée cette année scolaire va se poursuivre l'an prochain.

A destination des futurs élèves de MS : Cours de danse délocalisés le mardi dans les locaux de l'école maternelle de 16h30-17h15. S'il reste des places, les cours seront ouverts aux futurs GS qui n'ont pas suivi les cours cette année.

Des flyers vont être distribués aux élèves concernés.

Les inscriptions se feront via le site internet de l'AMD courant juin.

Frais d'inscription : 40 euros. Prix des cours variant en fonction du quotient familial (Cf. site internet AMD)

7- Questions diverses

Le périscolaire : départ de deux animatrices en cette fin d'année.

Urgence recrutement !! Le périscolaire est en danger.

Recherche de personnel pour la rentrée.